



REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE A MADAGASCAR



DECENTRALISATION A MADAGASCAR

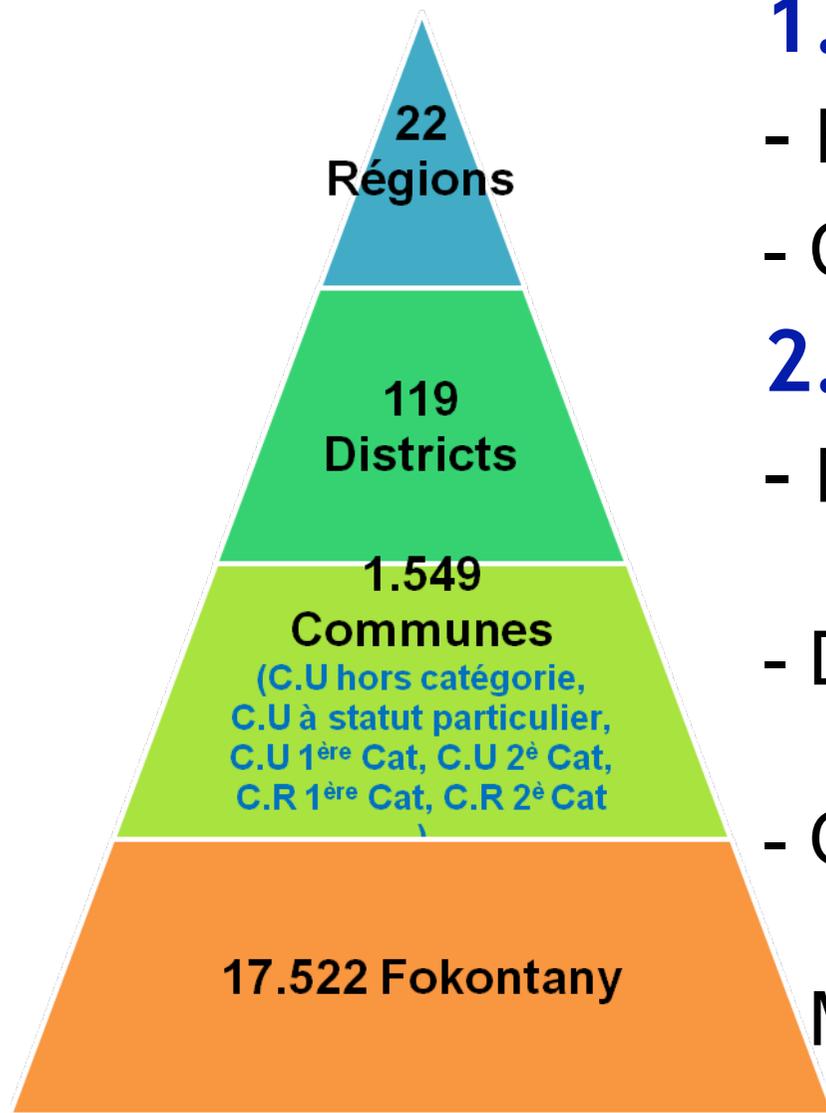
- ✚ **Contexte actuel**
- ✚ **Politique Nationale de la Décentralisation et de la Déconcentration**
- ✚ **Programme d'Appui au Développement des Communes**



DECENTRALISATION A MADAGASCAR

 **Contexte actuel**

TERRITOIRE à MADAGASCAR



1. Niveaux Décentralisés:

- Régions (22)
- Communes (1549).

2. Orientations:

- Développement économique et social
- Développement équilibré et harmonieux
- Organisation rationnelle du Territoire

Mobilisation et responsabilisation de la population.

CONTEXTE GENERAL

Vision: Madagascar Naturellement

**Madagascar Action Plan (M.A.P.)
comporte 08 Engagements**

**Engagement 1 : Gouvernance
responsable**

**Défi 6: Décentraliser l'Administration
Publique**



LES GRANDS OBJECTIFS

Indicateur	2005	2012
Indice de Développement Humain des Nations Unies	146 parmi 177 pays	100
Taux de pauvreté (pourcentage de la population vivant avec moins de 2USD par jour)	85,1% (en 2003)	50%
Taille de la famille (indice de fécondité)	5,4	3 à 5
Espérance de vie	55,5	58 à 61
Taux d'alphabétisation	63%	80%
Pourcentage des élèves ayant terminé l'école secondaire	CEG: 19%	CEG 56%
	Lycée : 07%	Lycée: 14%
Croissance économique	4,60%	8 à 10%
PIB (USD)	5 Milliards	12 Milliards
PIB par tête (USD)	309	476
Investissement Direct Etranger (USD)	84 Millions	500 Millions
Classification Environnement des Affaires (Banque Mondiale)	131	80
Indice de perception de la corruption	2,8	5,2
Pourcentage des ménages en possession de titres ou certificats fonciers	10%	75%

**CADRE STRATEGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT 1 DU MAP :
GOUVERNANCE RESPONSABLE**

Défi 6 : Décentraliser l'Administration publique

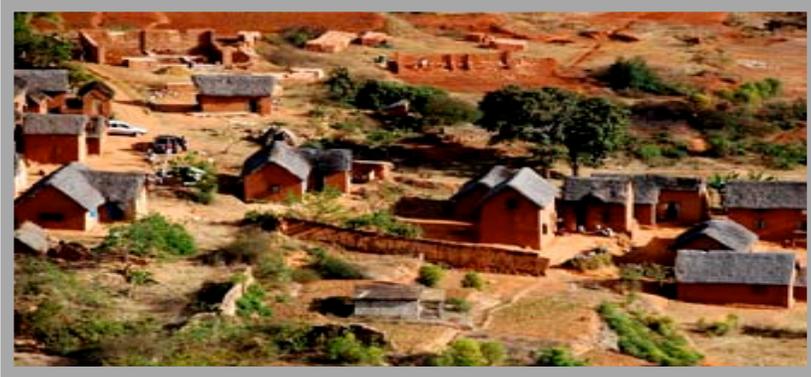
Effet	Résultats / Produits
<p>Les collectivités territoriales décentralisées, les Fokontany et les services déconcentrés assument effectivement leur mission de développement économique et social et assurent une gouvernance participative et solidaire</p>	<p>1. Les compétences politiques et légales sont effectivement transférées aux CTD</p>
	<p>2. Les capacités financières et techniques des CTD sont améliorées</p>
	<p>3. Les nouvelles responsabilités sont effectivement transférées aux STD</p>
	<p>4. Les ressources effectivement transférées aux STD</p>
	<p>5. La gestion des affaires locales transparente</p>
	<p>6. Le cadre incitatif pour la création de richesse au niveau local mis en place</p>
	<p>7. Le mécanisme de prise en charge des couches vulnérables mis en place et opérationnel au niveau local</p>



DECENTRALISATION A MADAGASCAR

- ✚ **Politique Nationale de la
Décentralisation et de la
Déconcentration
2007 - 2011**

LE PROGRAMME NATIONAL DE DECENTRALISATION ET DE DECONCENTRATION (PN2D)



+ Vision

Des collectivités efficaces au service de citoyens responsables

+ Principe d'orientation

- **Transparence**
- **Subsidiarité**
- **Autonomie**
- **Participation et Responsabilisation**
- **Contrôle démocratique.**



+ Finalité

- **Capacités institutionnelles, administratives, sociales, économiques et techniques accrues.**
- **Conditions de vie, du bien-être social et du développement économique améliorées.**

+ Objectifs

-
- **Rapprocher les citoyens de l'exercice du pouvoir.**
- **Améliorer la gouvernance locale.**

Axes stratégiques du PN2D

✚ Axe 1: Consolidation de la Décentralisation

Respect des principes de la bonne gouvernance et allocation de moyens à la hauteur des compétences des CTD pour la mise en œuvre effective de la décentralisation.

✚ Axe 2 : Les STD en appui aux CTD

Mise en place d'un cadre stable et opérationnel pour permettre aux STD d'appuyer efficacement et de manière coordonnée les CTD.



✚ Axe 3: Participation citoyenne et développement de partenariats

Renforcement de manière significative de la contribution des acteurs locaux à leur développement.

P.N.2.D. : Résultats attendus...

Axe 1: Consolidation de la Décentralisation

- 1.1. Les rôles et compétences des Régions et Communes sont clarifiés.
- 1.2. Le cadre institutionnel et juridique de la décentralisation est révisé et mis en cohérence.
- 1.3. La fiscalité locale est relancée.
- 1.4. Le système de dotations et de subventions est redynamisé.
- 1.5. Les procédures dans la gestion des services publics sont transparentes, efficaces et efficientes.
- 1.6. Les logiques de planification régionale, sectorielle et spatiale sont mises en cohérence.
- 1.7. Les capacités managériales, de gestion et de pilotage des CTD sont renforcées.
- 1.8. Un système efficace de pilotage et de suivi-évaluation des activités est mis en place à tous les niveaux institutionnels.

...P.N.2.D. : Résultats attendus...

Axe 2 : Les STD en appui aux CTD

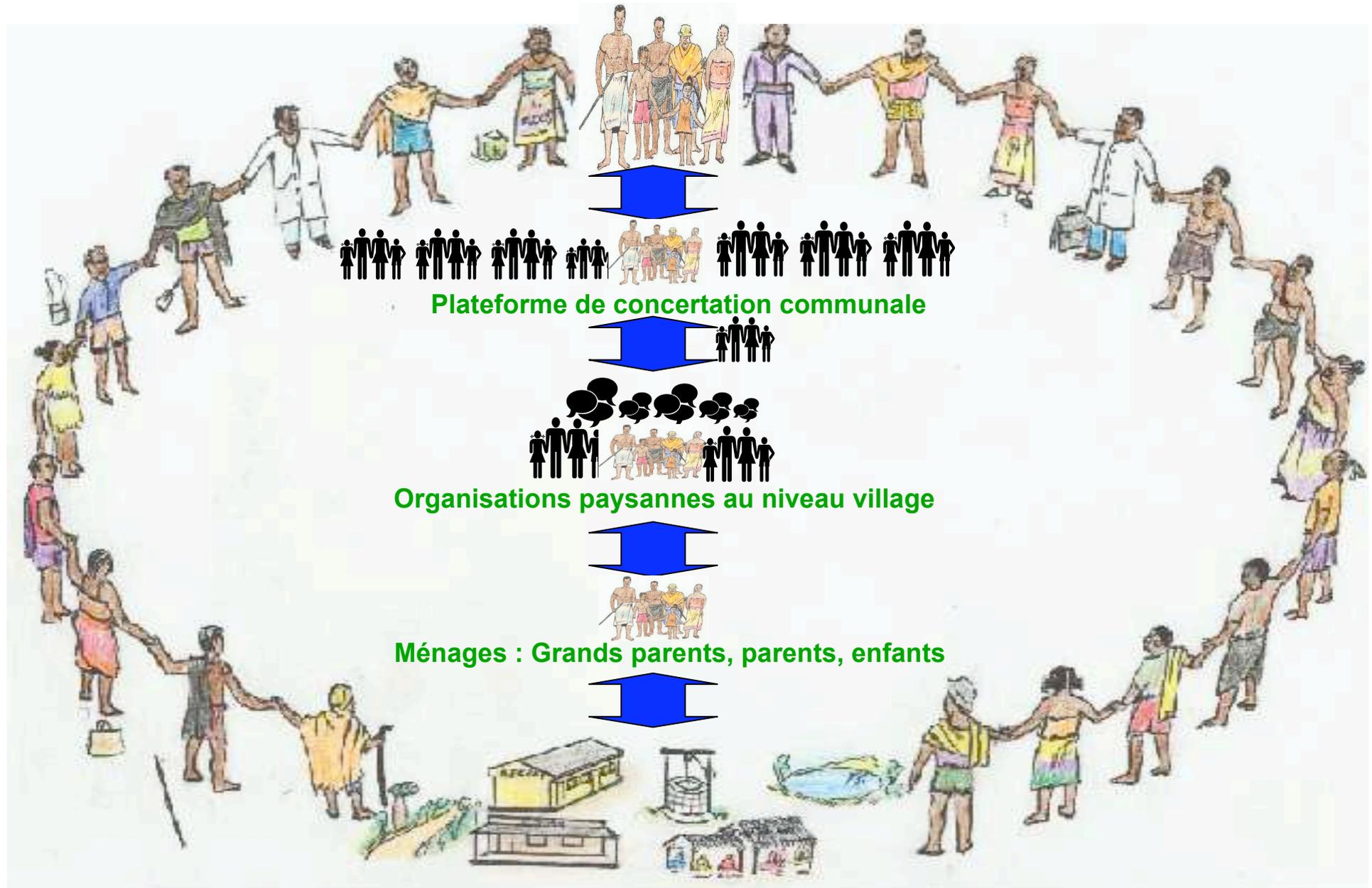
- 2.1 La répartition des attributions des STD aux différents niveaux vis-à-vis des Régions et des Communes est clarifiée.
- 2.2 Les niveaux d'intervention des STD pour les Régions et Communes sont clarifiés et leurs capacités d'appui renforcées en rapport avec leurs prestations.
- 2.3 Une logique de dialogue et d'action entre STD et CTD est instaurée.
- 2.4 Les liens hiérarchiques de travail pour les agents des STD sont déterminés et clarifiés à tous les niveaux (Unicité de commandement).
- 2.5 Les capacités managériales et d'appui des STD sont développées.
- 2.6 Les capacités institutionnelles des STD sont renforcées.
- 2.7 Le système de collecte et de traitement des informations à tous les niveaux est renforcé.

...P.N.2.D. : Résultats attendus...

Axe 3: Participation citoyenne et développement de partenariats

- 3.1 Des mécanismes favorisant le dialogue et la concertation entre les élus/responsables locaux et la population sont instaurés.
- 3.2. Les citoyens participent à la planification et à la mise en œuvre du développement sectoriel local.
- 3.3. Le droit d'interpellation et de contrôle des citoyens est instauré concernant notamment la gestion des services publics par les Communes.
- 3.4 Le principe pour les élus et les responsables locaux de rendre compte périodiquement sur leur gestion aux citoyens, est consacré au plan légal.
- 3.5 Un dispositif et des mécanismes pour favoriser le partenariat entre les CTD et les prestataires publics et privés est instauré.

Développement participatif





DECENTRALISATION A MADAGASCAR

- **Programme d'Appui au
Développement des
Communes**

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMMUNES A MADAGASCAR

Logique d'Intervention	Indicateurs de Performance
<p>Objectifs nationaux à long terme</p> <ul style="list-style-type: none">• Croissance économique équitable basée sur le développement du monde rural et la responsabilisation des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none">• Evolution du taux de pauvreté en milieu rural• Evolution du taux de scolarisation• Evolution des indicateurs de santé de base• Evolution du taux d'accès à l'eau potable
<p>Objectif spécifique de l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmentation des capacités des communes à assumer leur mandat dans le cadre d'une perspective financière croissante	<ul style="list-style-type: none">• Dépenses publiques par les communes en % du total du budget public de 1.5 en 2005 à 10 en 2012 (MAP)• Taux d'investissement propre des CTD• Diminution des types et du taux d'infraction et d'anomalie constatées par les audits

Programme d'Appui au Développement des Communes (PADC)



+ Ressources

■ Subventions

■ Transferts

- Impôts synthétiques
- IFPB
- Ressources minières

+ Fond de Développement local

- 125 millions de dollars sur trois ans
- investissements



+ Renforcement de capacité

■ Capacités

- Institutionnelles
- Administratives
- Sociales
- Economiques
- Techniques

+ Appui

- Centre d'appui aux communes
- Maîtrise d'ouvrage
- Patrimoine et foncier

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMMUNES (Suite)

Logique d'Intervention	Indicateurs de Performance
<p>Résultats Attendus</p> <p>1. La disponibilité et prévisibilité du financement d'infrastructures de base en maîtrise d'ouvrage communale sont accrues</p>	<ul style="list-style-type: none">• Evolution du % de CTD bénéficiaires du FDL• Nombre et % des CTD à jour dans la production des documents de planification et de rapportage• Taux de réalisation du budget et des investissements des CTD
<p>Résultats Attendus</p> <p>2. Les compétences des acteurs locaux en gouvernance et maîtrise d'ouvrage communale sont augmentées</p>	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'amélioration des ressources propres des CTD• Evolution du % de CTD éligibles pour des tirages au FDL• Evolution du nombre de prestataires de services d'appuis aux CTD

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION!**

